

de leurs sujets. C'était le prophète Elie. Regardant l'usurpateur en face, le prophète dit au roi : " Tu l'as tué, et maintenant tu viens le dépouiller. *Occidisti, insuper et possedisti.* Voleur et meurtrier, voici ce que dit le Seigneur : Ici même, à la place où les chiens ont léché le sang de Naboth, les chiens lécheront aussi le sang de la femme d'Achab ! "

Voilà la liberté ! C'est le cri de toute conscience honnête en face de la violation d'un droit. C'est la protestation de l'opinion publique contre les abus de la force et contre les abus plus redoutables de la légalité.

Le R. P. Hyacinthe a signalé, en terminant, l'erreur si commune aujourd'hui qui place les intérêts de la liberté dans des questions de formes politiques nécessairement secondaires et subordonnées aux circonstances des pays et des temps. Ce n'est pas la *forme* du pouvoir, ce sont ses *limites* qu'il importe de déterminer. Là est l'avenir pratique de la liberté dans le monde.

Le despotisme des républiques est aussi fréquent et plus redoutable que celui des monarchies, et rien n'égale les excès de la souveraineté nationale quand elle porte la main sur les droits. La maxime de Lycurgue, commune au reste à toute l'antiquité, était que " chaque citoyen est une propriété de la patrie, et que vis-à-vis d'elle il n'a plus aucun droit sur lui-même. " C'est la même doctrine qui était formulée de nos jours par le révolutionnaire Ruault, dans ces termes concis et sauvages : " Tout appartient à l'Etat, corps et biens. "

S'opposer aux envahissements des lois positives au nom des lois non écrites de la nature humaine et de la justice éternelle, tel a toujours été le rôle glorieux de l'Eglise au sein des sociétés chrétiennes. Et je m'étonne, messieurs, — je le dirai parce que mon cœur est plein, — je m'étonne et je m'afflige quand j'entends dire que le Pape a prêché la sédition parce qu'il a réclamé contre la violation légale des droits de l'Eglise, qui sont aussi les droits naturels de la propriété ; de telles paroles voudraient être libérales, mais elles sont opposées à la liberté autant qu'au respect, et j'ai le devoir de protester contre elles !

Non, l'Eglise catholique, non, le Pontife romain ne font point acte de sédition quand ils disent à l'Etat : " Vous n'avez pas le droit de toucher au droit ! " Ils font acte, au contraire, du respect le plus loyal et le plus courageux à l'égard de l'Etat comme à l'égard de la liberté. Parler et agir ainsi, c'est grandir l'Etat ; car c'est le maintenir dans ses nobles frontières, qui sont la justice. C'est nous grandir tous ; car c'est nous affermir sur notre terrain légitime, qui est la liberté !